

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret à Carré, Micheau et Chopin, 22 avril 1897

Marie Moret à Carré, Micheau et Chopin, 22 avril 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (124r, 125r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Carré, Micheau et Chopin, 22 avril 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46656>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[La Chemiserie spéciale](#)

Lieu de destination102, boulevard de Sébastopol, Paris

Description

RésuméRenvoi de plusieurs cols reçus en octobre 1896 dont l'encolure est trop petite. Commande d'une douzaine de cols pour un montant de 10 F.

SupportLe numéro du chèque (n° 49769) mentionné dans la lettre est manuscrit à

la mine de plomb sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Critiques](#), [Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 22 avril

1897

4 rue Bardaloue
Nîmes (Gard)

Messieurs Carré, Micheau et Chopin,

Parmi les 12 cols que vous m'avez fournis à Guise, en octobre dernier, il m'est que je ne puis mettre, l'encolure étant trop petite. Veuillez en juger vous-même par l'examen de ceux que je vous envoie par ce même courrier, en une boîte contenant :

1^{er} Un col modèle

2^{es} trois des cols fournis par vous dont ? sont de leur main. Je ne puis utiliser aucun de ces

trois ils sont trop petits.

Veuillez m'en faire une nouvelle fourgine exactement de même encolure que le modèle ; et avant d'en

faire l'envoi, assurez-vous que les deux ont la dimension voulue, autrement vous m'obligeriez à vous les retourner.

Ci-joint je vous adresse un chèque N° 49969 valeur six francs sur M. Offroy Guindorcie pour soldes des deux cols en question.

Bonne nuit. Mais cette livraison la plus tôt possible je vous prie, ici, à Nîmes.
4 rue Bardaloue 14

En m'accusant réception
de mon chèque, veuillez
me dire quand je
recevrai les cols ?

Après je vous prie,
Messieurs, mes parfaites
civilités

Marie Gaden

J'ai écrit sur les cols au crayon
la désignation : trop petit l'encolure
et celle col modeste : puis craignant
d'avoir fait en cela une contradiction
pastate, j'ai biffé au crayon
les dites désignations. Nous
reconnaitre bien les trois cols
fournis par nous et qui

partout le n° 692 : le
col modeste n'a pas de
numéros et il est le
plus grand.

Mesdames appartenant à
la Société des gens de
Lettres. Ce joint envoie
toute note pour notre
réponse.

Veuillez agréer,
Messieurs, avec mes
remerciements anticipés,
l'assurance de toute
ma considération.

Marie Gaden